



## Le syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée Recrute son (sa) Directeur (rice) :

Le Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée a été créé en décembre 2003 avec pour objet de mettre en œuvre les orientations inscrites dans la Charte de territoire renouvelée en décembre 2010 pour 12 ans. En concertation avec les collectivités locales, les partenaires institutionnels, les socioprofessionnels et les habitants, les missions d'un Parc naturel régional sont de protéger le patrimoine ; de contribuer à l'aménagement du territoire ; de contribuer à un développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ; d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; et de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche (art. R 333-1 du Code de l'environnement).

### MISSIONS

Le directeur du Parc naturel régional a pour mission, et sous la responsabilité des instances délibératives et décisionnelles (bureau et conseil syndical), de **coordonner la mise en œuvre des objectifs stratégiques et de la politique de la structure, en application de la Charte du Parc, de traduire ses orientations en plan d'actions, de mobiliser, d'organiser et de coordonner tous les moyens** nécessaires pour la mise en œuvre et l'évaluation de cette politique.

Placé, sous l'autorité du Président, il est responsable de l'ensemble du fonctionnement de la structure.

Notamment, il représente, avec le Président, la structure dans différentes institutions et auprès de divers partenaires ; pilote l'équipe de direction en lien avec le Directeur-adjoint et l'ensemble du personnel (19 salariés) ; coordonne et contrôle l'activité administrative, budgétaire et financière de la structure ; élabore, fait évoluer l'organisation de la structure ; développe des partenariats avec les acteurs locaux.

### CONDITIONS D'ACCES AU POSTE

- Le directeur devra avoir une grande autonomie et disponibilité. Il sera amené à appréhender une grande diversité de domaines qui nécessite une pluridisciplinarité dans ses approches, des qualités pédagogiques et une étroite collaboration avec les membres de l'équipe, les élus du territoire, les partenaires institutionnels, experts sectoriels...
- Bac +5 dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement local ou du développement durable
- Expérience / Connaissance des PNR / du fonctionnement et de l'organisation des collectivités locales et des acteurs d'un territoire.
- Connaissance en droit public et finances publiques
- Connaissance des dispositifs d'intervention et de financements départementaux, régionaux, et nationaux.
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, power point...).

Titulaire du permis de conduire, déplacement fréquent à prévoir sur le territoire, réunions le soir, certains week-ends.

**Expérience professionnelle** : 7/8 ans minimum (en tant que directeur, directeur adjoint et ou chargé de mission) dans les domaines du développement durable, l'aménagement du territoire et / ou la gestion des espaces naturels.

Niveau Ingénieur Principal ou Attaché Principal (FTP ou Contractuel de droit public)

Rémunération en fonction du statut et de l'expérience

**Candidature à envoyer à Monsieur le Président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée**  
**1, rue Jean Cocteau - 11130 SIGEAN (04 68 42 23 70 - [info@parc-naturel-narbonnaise.fr](mailto:info@parc-naturel-narbonnaise.fr))**  
**Avant le 21 décembre 2012.**